



RCS : MEAUX

Code greffe : 7701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 02154

Numéro SIREN : 485 074 504

Nom ou dénomination : AGENCE CREATION CONCEPT WEB SARL

Ce dépôt a été enregistré le 26/09/2017 sous le numéro de dépôt 10077

AGENCE CREATION CONCEPT WEB

A.2.C.W

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 €

18 place Mireille Morvan - 77090 COLLEGIEN

RCS MEAUX : 485 074 504

REÇU LE

26 SEP. 2017

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MEAUX
N° de Répertoire :

RAPPORT DE GESTION

De la gérance à l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 janvier 2017

Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire conformément aux dispositions de la loi du 24 juillet 1966 et des statuts de notre société à l'effet de vous présenter notre rapport de gestion et vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2015.

Les comptes annuels et le bilan ont été établis conformément aux dispositions légales contenues notamment aux articles L.123-12 à L.123-28 du Code de Commerce, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité d'exploitation, d'indépendance des exercices et de permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En ce qui concerne les amortissements, ils sont pratiqués selon la durée probable d'utilisation et nous avons appliqué les taux couramment usités selon le type de biens.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Il s'agit du 11ème exercice social de notre société il s'est déroulé sur une période normale de 12 mois du 1^{er} octobre 2015 au 30 septembre 2016.

Au cours de cet exercice social nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de € 88 645 contre € 87 314 à la clôture de l'exercice 2015, soit une augmentation de l'ordre de 2%.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à € 88 055 contre € 85 624 au 30 septembre 2015,

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissement notre résultat se solde par un bénéfice de € 559.

Nous vous précisons qu'au cours de cet exercice, la société n'a eu aucune activité en matière de recherche et de développement.

12500577

II - RESULTATS - PROPOSITION D'AFFECTATION

Il en ressort un résultat d'exploitation bénéficiaire de € 658, lequel après prise en compte de l'impôt sur les bénéfices pour un montant de € 99 fait apparaître un bénéfice net comptable de € 559.00 à la clôture de l'exercice arrêté le 30 septembre 2016.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net de € 558.69.

Nous vous proposons par ailleurs de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

Origine du résultat à affecter:

Report à nouveau créditeur :	€	11 215.80
Résultat de l'exercice bénéficiaire :	€	558.69
Montant à affecter :	€	11 774.49
		=====

Affectation proposée:

Report à nouveau créditeur :	€	11 774.49
		=====
Montant affecté :	€	11 774.49

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient positifs de € 12 874.49.

III - REMUNERATION DE LA GERANCE

Monsieur Bruno ISARD, Associé et Gérant dans notre société a perçu une rémunération de € 15 000 cours de l'exercice clos le 30 septembre 2015. Les charges afférentes ont été de € 4 854.

IV - COMPTES COURANTS DES ASSOCIES

Nous vous demandons d'approuver les comptes courants des Associés pour l'exercice clos le 30 septembre 2016, à savoir :

•Monsieur Bruno ISARD

Compte courant créditeur de :	€	3 981.01
-------------------------------	---	----------

V - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 223-19 DU CODE DE COMMERCE

Conformément à l'article L.223-19 du Code de commerce et à l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et son gérant, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L.223-19 du Code de commerce et à l'article 42-2 du décret du 23 mars 1967 n'a été conclue au cours de l'exercice.

VI - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non déductible du résultat fiscal.

VII - QUITUS

Nous vous remercions de bien vouloir donner quitus de sa gestion à la gérance pour cet exercice et restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires que vous jugeriez utile de demander.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

La Gérance





A2CW

18 place mireille Morvan

77090 COLLEGIEN

Certifié conforme à l'original.

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/10/2015 au 30/09/2016

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		30/09/2016			30/09/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	6 153	5 714	439	609
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	660		660	660
TOTAL (II)		6 813	5 714	1 099	1 269
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	14 022		14 022	14 438
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
COMPTES DE REGULARISATION	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	6 668		6 668	1 992
	Autres créances				1 329
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
COMPTES DE REGULARISATION	DISPONIBILITES	3 200		3 200	7 914
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	23 890		23 890	25 673
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		30 703	5 714	24 989	26 941

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

660

660

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	100	100
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	11 216	9 694
	Résultat de l'exercice	559	1 522
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	12 874	12 316
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	3 981	7 058
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 721	5 405
	Dettes fiscales et sociales	1 862	2 163
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	550	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	12 114	14 625
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	24 989	26 941
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	558,69	1 521,69
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	12 114	14 625
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	47 874		47 874	47 168
	Production vendue (Biens)	36		36	
	Production vendue (Services et Travaux)	40 735		40 735	40 145
	Montant net du chiffre d'affaires	88 645		88 645	87 314
	Production stockée				52
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits			68	12
	Total des produits d'exploitation (1)			88 713	87 377
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			22 707	24 481
	Variation de stock			415	(305)
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			44 352	44 618
	Impôts, taxes et versements assimilés			104	1 074
	Salaires et traitements			15 000	15 000
	Charges sociales du personnel			413	
	Cotisations personnelles de l'exploitant			4 854	321
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			76	417
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			134	17
	Total des charges d'exploitation (2)			88 055	85 624
RESULTAT D'EXPLOITATION				658	1 754

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2016

30/09/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		658	1 754
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		36
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			36
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			36
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		658	1 790
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		99	268
TOTAL DES PRODUITS		88 713	87 413
TOTAL DES CHARGES		88 154	85 892
RESULTAT DE L'EXERCICE		559	1 522

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **24 989** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **88 713** euros et un total **charges** de **88 154** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **559** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2015** et finit le **30/09/2016**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2016
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 246				93	6 153
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 246				93	6 153
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	660					660
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	660					660
TOTAL		6 906				93	6 813

Amortissements

Etat exprimé en euros

Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016
	Dotations	Diminutions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	5 638	76		5 714
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 638	76		5 714
TOTAL		5 638	76		5 714

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

30/09/2016

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES

Créances rattachées à des participations
Prêts
Autres immobilisations financières

Clients douteux ou litigieux
Autres créances clients
Créances représentatives des titres prêtés
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Taxes sur la valeur ajoutée
Autres impôts, taxes versements assimilés
Divers
Groupe et associés
Débiteurs divers

Charges constatées d'avances

660

660

6 668

6 668

TOTAL DES CREANCES

7 328

7 328

Prêts accordés en cours d'exercice
Remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

DETTES

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine
Emprunts et dettes financières divers
Fournisseurs et comptes rattachés
Personnel et comptes rattachés
Sécurité sociale et autres organismes sociaux
Impôts sur les bénéfices
Taxes sur la valeur ajoutée
Obligations cautionnées
Autres impôts, taxes et assimilés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Groupe et associés
Autres dettes
Dette représentative de titres empruntés
Produits constatés d'avance

5 721

5 721

99

99

1 763

1 763

3 981

3 981

550

550

TOTAL DES DETTES

12 114

12 114

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice
Emprunts dettes associés (personnes physiques)

3 981

AGENCE CREATION CONCEPT WEB

A.2.C.W

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 1 000 €

18 place Mireille Morvan – 77090 COLLEGIEN

RCS MEAUX : 485 074 504

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JANVIER 2017

Les Associés de la société AGENCE CREATION CONCEPT WEB, Société à responsabilité limitée au capital de €. 1 000, divisé en 1 000 parts de €.1 chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation de la Gérance.

En sa qualité de Gérant, **Monsieur Bruno ISARD**, préside la séance.

Après avoir déclaré posséder personnellement

HUIT CENTS parts,.....

800 parts

Monsieur le Président de séance constate la présence de :

- **Monsieur Vincent DURIEUX,**

Propriétaire de **CENT part**, ...

100 parts

- **Monsieur Pierre EVELEIGH,**

Propriétaire de **CENT parts**,.....

100 parts

Total égal au nombre de parts composant le capital social :

1 000 parts

Seuls Associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales émises par la Société.

Monsieur le Président de séance constate que le quorum requis par la loi, soit plus de la moitié du capital social, est représenté et déclare l'Assemblée régulièrement constituée pour valablement délibérer.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

WJ
PZ

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 et quitus à la Gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223.19 du Code de Commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 2016,
- Le rapport de gestion établi par la Gérance,
- Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223.19 du Code de Commerce,
- Le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223.19 du Code de Commerce, établis par la Gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 tels qu'ils sont établis, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de € 558.69, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport de gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Conformément à la proposition de la Gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice net comptable de € 558.69 et décide l'affectation suivante :

WJ
PZ

Origine du résultat à affecter:

Report à nouveau créditeur :	€	11 215.80
Résultat de l'exercice bénéficiaire :	€	558.69
Montant à affecter :	€	11 774.49
		=====

Affectation proposée:

Report à nouveau créditeur :	€	11 774.49
		=====
Montant affecté :	€	11 774.49

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les actionnaires ont décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous :

Année de distribution	Distribution globale	Distribution éligible à la réfaction		Distribution ne pouvant prétendre à la réfaction
		Taux	Montant de l'abattement	
2015-2016	Néant	40%	- Totalité de la distribution 15 € par part - Droit à un abattement de 6 € par part	Néant
2014-2015	Néant	40%	- Totalité de la distribution 25 € par part. - Droit à un abattement de 10 € par part.	Néant
2013-2014	Neant	40%	- Totalité de la distribution 11,5 € par part. - Droit à un abattement de 4,6 € par part.	Néant

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société sont positifs de € 12 874.49.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des Associés prend acte que Monsieur Bruno ISARD, Gérant, a perçu une rémunération de € 15 000 au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016. Les charges sociales afférentes sont sur l'exercice de € 4854.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

W
PZ

IB

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée approuve le solde des comptes courants des associés au 30 septembre 2016 :

•Monsieur Bruno ISARD

Compte courant créditeur de : € 3 981.01

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223.19 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée prend acte que conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé le 30 septembre 2016 ne comprennent aucune dépense non déductible fiscalement.

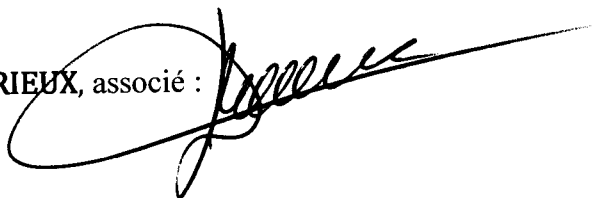
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Vincent DURIEUX, associé :



Monsieur Bruno ISARD, Gérant et associé :



Monsieur Pierre EVELEIGH, associé :

